

français - فرنسي - 01/06

Résumé

des droits revendiqués par la Fitrah
(instinct/disposition naturelle) et
approuvés par la charia (législation
islamique) en langue français

Par Ibn Outhaymine - qu'Allah lui
.fasse miséricorde

Fut résumé par cheikh le docteur haythem sarhane

L'enseignant à la mosquée du prophète
anciennement et le superviseur de
l'institut sounnah



1- Les droits d'Allah le Très-Haut :

L'adorer seul sans aucun associé, et être un adorateur humble et soumis, obéissant à ses commandements, évitant ses interdictions et croyant aux informations qu'il nous a donné. C'est une parfaite Aqida (credo islamique), une croyance en la vérité et des actions justes et bénéfiques. C'est une Aqida basée sur l'amour et la glorification ; son fruit est la sincérité et la persévérance.

2- Les droits du Messager d'Allah ﷺ :

Le droit du Messager d'Allah ﷺ est d'être honoré, respecté et glorifié de manière appropriée, sans exagération ni déficience. Croire également aux informations qu'il nous a donné concernant des événements passés et futurs, faire ce qu'il nous a commandé de faire, éviter ce qu'il a interdit, croire que ses conseils sont les conseils parfaits et défendre sa Shari'ah (législation islamique) et sa guidée.

3- Les droits des Parents :

Être juste envers eux en les traitant avec bonté quand on s'adresse à eux ou qu'on se comporte avec eux, avec l'argent et le corps, et en obéissant à leurs commandements en ce qui n'est pas une désobéissance à Allah et ne cause aucun mal.

4- Les droits des enfants :

- 1- L'éducation : en développant la religion et la morale dans leurs cœurs à un niveau élevé jusqu'à ce que cela occupe la partie la plus importante de leurs cœurs.
- 2- subvenir à leurs besoins de manière raisonnable, sans extravagance ni négligence.
- 3- Ne pas privilégier l'un d'eux par rapport à l'autre dans les dépenses et les cadeaux.

5- Les droits des proches :

Maintenir les liens de parenté avec bienveillance en utilisant sa position sociale, ses efforts physiques et ses moyens financiers en fonction de leur proximité et de leur besoin.

6 - Les droits des époux :

Vivre les uns avec les autres de manière bienveillante et que chacun donne le droit à l'autre qui lui est dû avec tolérance et facilité sans aucune contrainte ni procrastination dans l'exercice des droits de chacun.

Parmi les droits de la femme sur son mari : qu'il remplisse le devoir de subvention pour elle en termes de nourriture, de boisson, de vêtements, de logement, etc., et qu'il traite toutes ses femmes de manière égale.

Parmi les droits du mari sur sa femme : qu'elle lui obéisse en ce qui n'est pas une désobéissance à Allah, qu'elle protège ses secrets et sa richesse, et qu'elle ne fasse pas quelque chose qui pourrait gâcher son droit à jouir d'elle complètement.

7- Les droits des souverains et des sujets :

Les droits des sujets sur les dirigeants : s'acquitter du devoir qu'Allah leur a fait porter et leur a imposé, comme conseiller leurs sujets et les amener sur le droit chemin qui garantit leur avantage dans ce monde et dans l'au-delà, c'est-à-dire en suivant le chemin des croyants.

Les droits des dirigeants sur les sujets sont :

les conseiller dans la responsabilité qui revient à l'un d'entre eux dans la gestion de leurs affaires, leur faire le rappel lors de leurs négligences, faire Du'a' (prier) pour eux s'ils s'écartent de la vérité, obéir à leurs ordres dans ce qui n'est pas la désobéissance à Allah, et les aider.

8- Les droits des voisins :

Un voisin est quelqu'un qui habite près de chez vous.

Être gentil avec lui en fonction de sa capacité en utilisant argent, la position sociale et aide.

Vous devez également vous abstenir de tout préjudice verbal ou physique.

- 1- S'il est parent et musulman, il a trois droits : le droit du voisin, le droit de parenté, et le droit de l'Islam.
- 2- S'il est musulman mais pas parent, il a deux droits : le droit du voisin et le droit de l'Islam.
- 3- De même, s'il est parent et n'est pas musulman, il a deux droits : le droit du voisin et le droit de parenté.
- 4- S'il n'est pas apparenté et qu'il est non musulman, il n'a qu'un droit : le droit du voisin.

9-Les droits des musulmans en général :

parmi est : le saluer ; s'il vous invite, accepter l'invitation ; s'il vous demande conseil, conseillez-le ; s'il étourdit et dit « Alhamdulillah », dites « Yarhamukallah » ; s'il est malade, visitez le ; s'il meurt, suivez son cortège funéraire ; éviter de lui faire du mal.

Les droits d'un Musulman sur un Musulman sont nombreux, et ils peuvent être résumés dans leur sens par la déclaration du Prophète : " le Musulman est le frère d'un Musulman. »

Lorsqu'il s'efforcera d'exécuter les exigences de cette fraternité, il fera tout son possible afin de rechercher tout ce qui est bénéfique pour son frère musulman et éviter tout ce qui pourrait lui nuire.

10-Les droits des non-musulmans :

Un dirigeant musulman doit régner sur eux avec la loi de l'Islam sur leur vie, leur richesse et leur honneur, leur fixer des limites selon ce qui est Haram (interdit), et il doit les protéger et ne pas les nuire.

Les mécréants doivent être distingués des musulmans par le code vestimentaire. En outre, ils ne doivent pas montrer (c'est-à-dire publiquement) quoi que ce soit de répréhensible dans l'Islam ou dans l'un des rituels de leur religion, comme la cloche ou la croix.



L'institut de la souannah
mahadsunnah.com



Le site du cheikh
alsarhaan.com



0504250337



[mahadsunnah](https://t.me/mahadsunnah)